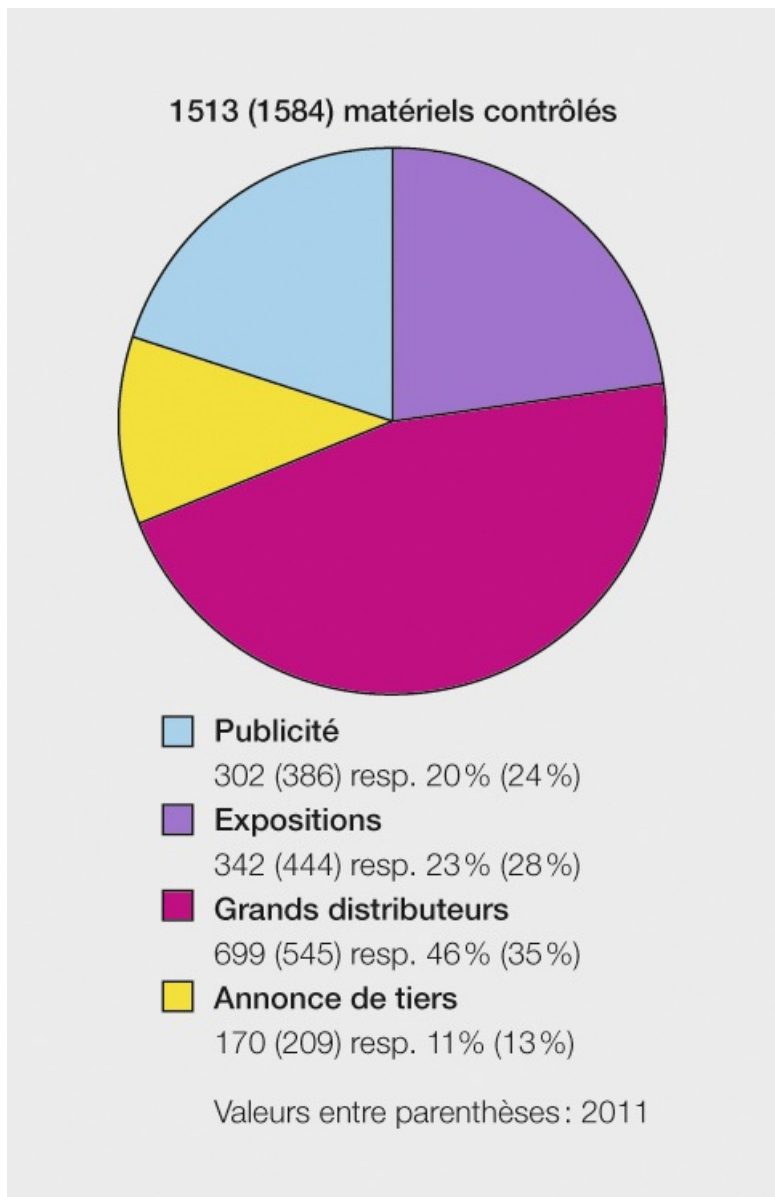


09.04.2013 - 09:16 Uhr

ESTI: Surveillance du marché en 2012 / 11 pour cent des matériels électrotechniques présentaient des défauts



Fehrltorf (ots) -

11% de tous les matériels électrotechniques contrôlés présentaient des défauts selon le rapport de l'Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI sur la surveillance des marchés en 2012. L'enquête a été réalisée par l'ESTI au moyen de contrôles par pointage dans toute la Suisse. Dans le sens de la sécurité des produits et de la transparence, tous les matériels portant le signe de sécurité sont publiés sous: www.esti.admin.ch

Chaque année, l'ESTI contrôle environ 1500 matériels à basse tension des domaines ménage, bureau, arts et métiers et industrie quant au respect des exigences de la loi et de la sécurité. Ces matériels sont régulièrement découverts dans la publicité, dans la presse écrite et sur Internet. La surveillance du marché se fait au moyen de contrôle par pointage auprès des grands distributeurs et pendant les foires. 170 contrôles ont été effectués après informations provenant de tiers et de concurrents.

En 2012, 11% de tous les matériels contrôlés présentaient des défauts. Ceux-ci comprenaient des preuves de sécurité incomplètes et très souvent des défauts concrets de sécurité technique. Si un défaut d'un matériel représente un danger pour l'utilisateur, l'ESTI en interdit la vente. 66 interdictions de vente, respectivement blocages de vente, ont été décidés. Ont été particulièrement concernés en 2012 par exemple des luminaires LED non protégés contre les contacts, des prises et des câbles de rallonge non autorisés, des pointeurs laser dangereux et des tableaux de chantier défectueux dans le domaine des arts et métiers. Les personnes responsables de la mise sur le marché de produits électriques doivent à la vente de leur matériel remplir les exigences de l'ordonnance sur les matériels électriques à basse tension (OMBT) et, en particulier, produire la preuve de la sécurité technique

de leurs produits. Dans 11 cas, des produits mis sur le marché ont été retirés par le commerce ou le fabricant lui-même en raison de la loi fédérale sur la sécurité des produits (LSPro) et l'ESTI en a été informée.

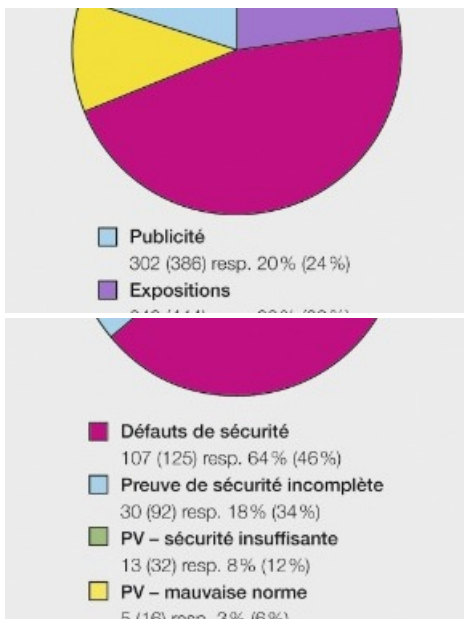
Il faut absolument tenir compte du fait que la mise sur le marché d'appareils électriques équipés de fiches étrangères est interdite en Suisse. Des manipulations non professionnelles faites par des consommateurs sur de tels appareils peuvent se révéler dangereuses au moment de leur utilisation! La plus grande sécurité pour les consommatrices et consommateurs consiste à acheter les appareils électriques auprès de fournisseurs sérieux, offrant un service à la clientèle compétent en Suisse ainsi qu'à s'assurer que les manuels d'utilisation sont lisibles et que les labels de contrôle sont bien apposés sur le matériel. Les labels suisses reconnus sont le signe de sécurité de l'ESTI et le signe de conformité SEV d'Electrosuisse. Nouveauté: pour plus de sécurité et de transparence, tous les matériels autorisés à apposer le signe de sécurité de l'ESTI sont publiés sous www.esti.admin.ch depuis le 1er janvier 2013. Les matériels comportant le signe de sécurité ont été homologués par un organisme indépendant. Le signe de sécurité remplit ainsi de plus grandes exigences quant à la sécurité des produits qu'une simple déclaration du fabricant avec un label CE et offre une plus-value aux consommateurs et utilisateurs.

Contact:

Inspection fédérale des installations à courant fort ESTI
Luppenstrasse 1
8320 Fehraltorf

Peter Fluri
Tél.: +41/44/956'12'30
E-Mail: mub.bs.info@esti.ch
Web: www.esti.admin.ch

Medieninhalte



Matériels contrôlés. Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch. L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "OTS.photo/Eidgenössisches Starkstrominspektorat ESTI".

Matériels défectueux. Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch. L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "OTS.photo/Eidgenössisches Starkstrominspektorat ESTI".

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100019965/100735874> abgerufen werden.